

Communiqué de Presse

TEOMi – Plus que 2 mois avant la fin du recensement des bacs déchets

Depuis juin 2023, l'Agglomération réalise une campagne de porte-à-porte pour recenser les bacs déchets de la population afin de préparer le passage à la TEOMi (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative). Ce recensement s'achèvera fin mai.

Recensement des bacs déchets : point d'étape

Les ambassadeurs à la réduction des déchets missionnés par l'Agglomération sont déjà allés à la rencontre des administrés de 37 communes afin de recenser les bacs et de répondre aux questions des habitants sur la TEOMi et la réduction des déchets. Cette campagne de porte-à-porte est complétée, sur chaque commune, par la tenue de permanences dans les Mairies.

Elle est en cours sur la commune de Marmande jusqu'à la fin du mois de mai.

En avril et mai, 5 nouvelles communes sont concernées : Clairac, Fauillet, Grateloup-St-Gayrand, Lafitte-sur-Lot et Varès.

Planning complet du recensement des bacs et des prochaines permanences en annexe

Pour tous ceux qui ont loupé le passage à domicile : des permanences à Marmande et Tonneins

L'ensemble des bacs doit être recensé avant la fin du mois de mai. Tous les habitants des 37 communes où le passage en porte-à-porte est achevé n'ayant pas réalisé cette démarche sont invités à venir régulariser leur situation dans les plus brefs délais.

Pour cela, des permanences sont proposées sans RDV à Marmande et Tonneins jusqu'au 1^{er} juin (hors jours fériés) :

- A Marmande, au siège de Val de Garonne Agglomération (place du marché) :
 - o Au 1^{er} étage, accueil, du lundi au vendredi (lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, mardi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)

- Au rez-de-chaussée, proche entrée du marché, le samedi de 9h à 12h30
- A Tonneins, Centre Culturel Paul Dumail, 33 Boulevard François Mitterrand : le mercredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi, de 9h à 12h30

Les habitants sont invités à se rendre sur ces permanences munis du numéro de leurs bacs gris et jaune (gravés sous la poignée) et des coordonnées de leur propriétaire s'ils sont locataires.

Important : la réponse à ce recensement des bacs est obligatoire. A terme, les bacs non-recensés ne seront plus collectés.

Contact Presse

Service Communication

Laure Duplaa - lduplaa@vg-agglo.com – 05 53 64 83 76 – 06 76 96 77 52.

Annexe : Planning du recensement bacs selon les communes

Recensement achevé : Agmé, Beaupuy, Birac-sur-Trec, Calonges, Castelnau-sur-Gupie, Caubon-st-Sauveur, Caumont-sur-Garonne, Cocumont, Couthures-sur-Garonne, Escassefort, Fauguerolles, Fourques-sur-Garonne, Gaujac, Gontaud-de-Nogaret, Jusix, Lagruère, Lagupie, Le-Mas-d'Agenais, Longueville, Marcellus, Mauvezin-sur-Gupie, Meilhan-sur-Garonne, Montpouillan, Puymiclan, Saint-Avit, Saint-Barthélemy-d'Agenais, Saint-Pardoux-du-Breuil, Samazan, Sénestis, Seyches, Ste-Bazeille, St-Martin-Petit, St-Sauveur-de-Meilhan, Taillebourg, Tonneins, Villeton, Virazeil.

Recensement en cours :

Commune	Dates de permanences en Mairie
Clairac	Lundi 8 avril – 13h30 à 17h Mercredi 24 avril – 13h30 à 17h Jeudi 16 mai – 9h à 12h
Fauillet	Jeudi 4 avril – 9h à 12h30 Jeudi 25 avril – 13h30 à 16h30
Grateloup-St-Gayrand	Vendredi 3 mai – 8h30 à 12h30 Vendredi 17 mai – 8h30 à 12h30
Lafitte-sur-Lot	Vendredi 5 avril – 9h à 12h Mardi 23 avril – 9h à 12h
Marmande	Dans les locaux de Val de Garonne Agglomération - horaires en première page.
Varès	Lundi 29 avril – 14h à 18h30 Mercredi 15 mai – 8h30 à 12h30